



Les organismes communautaires autonomes du Québec :

Bâtisseurs de solidarités!

TN  **CDC**

Le présent document présente certains faits saillants d'une recherche pilotée pour la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC), en collaboration avec différents partenaires. C'est un résumé de plusieurs données que l'on retrouve dans la recherche qui est beaucoup plus volumineuse. Certaines données ont été, à partir des répondants, extrapolées à l'ensemble des groupes communautaires autonomes du Québec (3800 groupes); ces extrapolations sont marquées par un astérisque. Pour des détails sur la méthodologie de la recherche ainsi que sur les personnes impliquées, voir la page 10.

Le communautaire au Québec, en chiffres*, c'est...

- 3800 groupes;
- Plus de 125 000 bénévoles et plus de 18 millions d'heures de bénévolat;
- Autour de 300 000 membres;
- Autour de 1 300 000 personnes profitant des activités ou services;
- Autour de 25 000 emplois;
- Des salaires moyens de 13 \$/h pour les emplois réguliers;
- 100 millions \$ de revenus en autofinancement;
- 350 heures par année consacrées en moyenne par groupe à la recherche de financement;
- 600 millions \$ retournés dans l'économie locale...
- dont 400 millions \$ en salaires.



1 Un milieu ancré...

Les groupes communautaires agissent à l'échelle locale : 81 % définissent leur territoire d'intervention comme étant la MRC, le quartier, l'arrondissement ou la municipalité. 16 % agissent à l'échelle régionale. Quelques-uns agissent à une échelle plus grande.

Les groupes ne sont pas nés d'hier : 80 % des organismes ont été fondés avant 1996, dont la majorité dans les années 1980.

L'apport des bénévoles est également capital. À partir des données que nous avons pour un groupe moyen¹, on peut estimer que c'est plus de 18 millions* d'heures de bénévolat fait au sein des groupes communautaires.

On évalue également que les membres des groupes communautaires du Québec sont au nombre de 300 000.*

Les groupes communautaires ont également des pratiques démocratiques poussées : 94,5 % tiennent une Assemblée générale annuelle et 93,5 % ont un conseil d'administration.

... et branché

Les groupes communautaires ne travaillent pas en vase clos. L'enquête visait à connaître les différents types de réseautage que pratiquent les groupes. Ainsi,...

- 97 % des groupes collaborent avec d'autres organismes communautaires, notamment à travers leurs divers réseaux ou regroupements (TROC, CDC, etc). Ces collaborations sont surtout de type : concertation (47 %) et représentation (27 %). Elles ont généralement comme bénéfices recherchés de : échanger de l'information (29 %), participer à des formations (20 %), travailler à des projets communs (18 %) et échanger des services (8 %).
- 83 % des groupes collaborent avec des organisations du secteur public et parapublic (CLSC, CLE, milieu de l'éducation). Ces collaborations sont surtout de type : concertation (41 %), collaboration informelle (37 %) et de représentation (23 %). Elles ont généralement comme bénéfices recherchés de : travailler à des projets communs (28 %), échanger de l'information (23 %), augmenter sa visibilité (12 %) et obtenir du financement (11 %).
- 47 % des groupes collaborent enfin avec d'autres types d'organisations, telles que des entreprises, des communautés religieuses, des clubs sociaux ou des syndicats. Ces collaborations sont surtout de type : collaboration informelle (54 %), représentation (24 %) et concertation (19 %). Elles ont généralement comme bénéfices recherchés : obtenir du financement (31 %), travailler à des projets communs (25 %) et échanger de l'information (15 %).

1) Pour en arriver à cette estimation, nous avons utilisé la médiane et non la moyenne : ce qui veut dire, en fait, que ce chiffre est très conservateur et que le nombre réel d'heures de bénévolat est certainement beaucoup plus élevé.



Une multitude d'activités et de services...

Les organismes communautaires oeuvrent dans une grande diversité de secteurs d'activité : famille, pauvreté, défense de droits, éducation populaire, santé mentale, employabilité, condition féminine, hébergement, toxicomanie, etc. Mais il faut également noter que les groupes s'identifient très majoritairement à plus d'un secteur d'activité. Ceci est un indicateur que les groupes tentent d'agir de manière globale et holistique.

Les groupes mettent l'emphase sur la prévention. Dans l'étude, peu d'organismes communautaires (6 %) identifient la prévention comme étant leur premier secteur d'activité. Cependant, 22 % identifient la prévention comme étant leur second ou troisième secteur (sur une possibilité de 3 réponses). Cela démontre que les groupes ne se définissent pas en premier par les actions de prévention, mais reconnaissent que leur travail se retrouve en grande partie en amont des problématiques sociales.

Les tableaux I et II montrent le pourcentage de groupes qui tiennent diverses activités et offrent différents services. Les groupes pouvaient indiquer plusieurs réponses. Ainsi, plus de 50 % organisent des activités qui permettent de faire circuler l'information (conférences, séances d'information, comités de travail, etc.) ou d'acquérir une formation (la principale activité pour la plupart des groupes). Concernant les services, c'est la démarche personnalisée, axée sur l'individu, avec la même préoccupation de formation et d'information qui ressort, et ce, pour plus de 60 % des groupes. Dès lors, par ces activités et services, les groupes communautaires mettent en pratique ce que Bernard Vachon² identifiait comme processus à la base de toute démarche de développement local soit : la sensibilisation, l'information, la motivation, la formation et l'action. Les groupes communautaires offrent donc des outils pour que les collectivités et les individus atteignent plus d'autonomie et la capacité d'influer leur développement.

TABLEAU I

Activités	%
Cours / session de formation	64
Conférence / séance d'information	61
Comité de travail	56
Fête populaire	50
Atelier réflexion thématique	46
Consultation publique	41
Café-rencontre	41
Journées d'étude et de réflexion	37
Campagne de pression	22
Table ronde	13
Activité de création	12
Atelier-plénier	12
Autres (jumelage, journal, etc.)	29

² B. Vachon et F. Coallier (1993) : *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'Humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, 331 pages.

TABLEAU II

Services	%
Écoute / soutien / relation d'aide	73
Atelier d'éducation / formation	67
Information et référence	64
Accueil	62
Sensibilisation	61
Accompagnement et suivi	60
Entraide	47
Formation des bénévoles	30
Défense de droits	27
Recherche de financement	27
Documentation et recherche	26
Support à des projets	24
Regroupement d'organismes	21
Dépannage répit	20
Aide à l'employabilité	19
Dépannage alimentaire	18
Service de transport	14
Service de garde	11
Aide à la création d'emploi	11
Hébergement	11
Aide à domicile	10
Consultation budgétaire	9
Aide juridique	7
Réadaptation	6
Autres	29

... dans une vision globale et en amont des problématiques

L'enquête nous permet également de faire un constat étonnant : c'est que, malgré la spécialisation apparente du milieu communautaire (concentration des groupes sur une clientèle ou un enjeu principal), les groupes communautaires appliquent une très grande variété et diversité dans leurs approches, activités et services.

Avec une médiane de 350 personnes rejointes par groupe, c'est autour de 1,3 millions* de personnes rejointes directement ou indirectement par les groupes communautaires. Il s'agit principalement des familles, des femmes, des jeunes et des enfants, ainsi que des populations appauvries. On note aussi une bonne proportion de personnes handicapées, des personnes affectées par des problèmes de santé mentale, des personnes âgées, des chômeurs et des personnes analphabètes.

3 Un milieu d'emploi... professionnel

La recherche menée a recueilli des informations sur 1997 emplois, et ce pour un nombre de 268 groupes³. On peut donc en déduire que cela équivaut à plus de 25 000 emplois* pour l'ensemble des 3800 groupes communautaires du Québec! C'est donc un véritable secteur de création et de maintien à l'emploi à part entière!

L'étude nous permettait d'avoir des données notamment selon la fonction occupée, le sexe, l'âge et la scolarité. Nous avons également établi des distinctions entre les emplois réguliers et les emplois relevant de programmes d'employabilité.

Quelques données générales :

- Le communautaire est un milieu de plus en plus jeune :
42 % des employé(e)s ont moins de 35 ans.
- Il est constitué de femmes à 74 % pour l'ensemble des emplois (79 % pour les emplois réguliers, 63 % pour les programmes d'employabilité).
- La scolarité : 12 % n'ont pas de diplôme, 24 % ont complété leurs études secondaires, 33 %, des études collégiales et 30 %, des études universitaires.
- C'est autour de 400 millions* de \$ en masse salariale.
- Pour les employé(e)s régulier(ère)s : 57 % ont 3 ans ou moins d'ancienneté dans leur fonction; 26 % ont de 4 à 7 ans d'ancienneté; 17 % en ont 8 ans ou plus.

Mais le plus intéressant est de regarder les données sur les emplois de plus près, et ce, selon la fonction. Voir le tableau III.

TABLEAU III

Fonction	% dans cette fonction	Salaire moyen (\$/h)	% de femmes	% de moins de 35 ans	% sur progr. d'emploi	% avec coll. ou univ.	% \$ femmes/hommes	% \$ progr./rég.
Coordination	16,4	12,97	75,2	27,6	8,2	80,3	93,9	73,1
Éducation	9,5	11,78	81,9	68,5	4,3	78,3	101,0	52,3
Intervention	44,1	10,50	75,1	64,6	29,7	72,2	101,1	69,8
Administration	3,5	11,09	83,6	36,5	15,9	72,6	103,1	69,4
Secrétariat	6,9	9,46	94,8	44,1	32,6	48,4	89,1	78,5
Entretien	4,2	8,34	71,1	11,3	40,9	5,3	93,4	90,7
Autres	15,4	8,93	57,0	36,9	56,2	21,6	96,9	85,5
Tous	100	10,72	74,4	49,1	28,1	63,3	98,8	67,1

³ Ces chiffres, comme ceux des sections 3 et 4 du présent document, ne comptent pas les Centres à la petite enfance (CPE), ayant répondu à l'enquête (au nombre de 14).

On constate que les écarts salariaux entre les hommes et les femmes ne sont pas énormes : les femmes gagnant près de 99 % du salaire des hommes en moyenne, même si les écarts sont plus importants pour certaines fonctions. Il importe cependant de mentionner que ces données ne font pas de comparaisons avec les mêmes types de fonctions à l'extérieur du monde communautaire. De telles données comparatives pourraient en dire long sur la situation désavantageuse des femmes sur le marché du travail.

Certaines fonctions sont particulièrement occupées par des jeunes. Pour les fonctions d'éducation et d'intervention, c'est respectivement 68 % et 64 % des emplois occupés par des personnes de moins de 35 ans. Il y en a moins de 30 % dans les postes de coordination ou de direction, ce qui n'est quand même pas mal.

Certains types d'emplois ont une assez forte dépendance aux programmes d'employabilité : c'est 40 % chez les personnes à l'entretien, 33 % au secrétariat, 30 % dans les postes d'intervention. C'est à 56 % pour la catégorie « Autres », qui inclut des emplois comme : conducteurs, manutentionnaires, cuisiniers, etc. Enfin, comme on peut le constater dans la dernière colonne, les salaires des programmes d'employabilité, comparés à ceux des emplois réguliers, sont très bas, avoisinant le salaire minimum.

... mais qui roule énormément

Le communautaire vit avec un taux de roulement de son personnel très élevé.

On pourrait y voir un bon côté. En effet, plusieurs personnes, particulièrement de jeunes femmes, viennent chercher dans le communautaire une première expérience de travail.

Mais cette situation est très déstructurante pour les organismes en question. Il devient de plus en plus difficile d'assurer une véritable continuité dans l'organisation. Il y a plusieurs causes à cette situation :

- 60 % des groupes disent avoir utilisé des programmes d'employabilité dans l'année de référence; en tout, 28 % des emplois dans le communautaire sont financés par de tels projets ponctuels;
- Les salaires ne sont pas très attrayants. Les coordonnatrices et les coordonnateurs, qui sont les « mieux payés », gagnent en moyenne moins de 13 \$ de l'heure. Pour les autres fonctions, c'est en moyenne moins de 11 \$ de l'heure.
- Les conditions de travail sont très peu généreuses. Sans compter le stress grandissant que l'on constate dans le milieu communautaire, presque aucun groupe n'offre de l'argent pour la retraite (3 %) ou encore un plan d'assurance collective.

4

Un financement diversifié...

Le financement des groupes est très diversifié. Le tableau IV nous donne une bonne idée des sources de financement.⁴

Les chiffres indiqués représentent des moyennes. Il est clair que le financement de chacun des groupes peut différer énormément. Par exemple, c'est une minorité de groupes qui reçoivent des sommes du gouvernement fédéral, du monde municipal ou de la MRC ou encore de communautés religieuses; cependant, quelques groupes reçoivent beaucoup, ce qui a pour effet d'augmenter significativement la moyenne.

TABLEAU IV

SOURCES	Financement moyen	Financement total (au Québec)*	Financement total
Provincial	96 160 \$	365 408 000 \$	61,2 %
Fédéral	10 860 \$	41 268 000 \$	6,9 %
MRC ou municipal	3 740 \$	14 212 000 \$	2,4 %
Autre financement public	5 430 \$	20 634 000 \$	3,4 %
Vente de biens et services	20 230 \$	76 874 000 \$	11,8 %
Activités de financement	6 130 \$	23 294 000 \$	3,9 %
Revenu de placement	640 \$	2 432 000 \$	0,4 %
Centraide	3 960 \$	15 048 000 \$	2,5 %
Communautés religieuses	1 560 \$	5 928 000 \$	0,9 %
Fondations	1200 \$	4 560 000 \$	0,7 %
Autre financement privé	7 230 \$	27 474 000 \$	4,6 %
Total des revenus	157 100 \$	596 980 000 \$	100 %

Avec ce tableau, on peut constater que le financement public / étatique représente 74 % des revenus des groupes, l'autofinancement (tarification, activités de financement) représente 16 % des revenus et le financement provenant de sources privées (communautés religieuses, Centraide, etc.) se situe autour de 9 %.

Il faut également noter que les groupes profitent souvent de contributions non monétaires. Ainsi, 35 % ont bénéficié de dons en équipement et autres fournitures, 25 % d'un prêt de local, et 32 % de services professionnels;

Si l'on regarde du point de vue des dépenses des groupes : la masse salariale représente 68 % des dépenses totales; les frais de location (locaux) représentent 6 % et les frais d'administration 9 %.

4) Les montants indiqués dans la colonne « Financement total (au Québec) » sont des extrapolations à l'ensemble du Québec à partir de nos répondants. Certains indices nous laissent croire que ces données sont relativement valides. Par exemple, nos chiffres pour le financement provincial sont de 365 millions \$. Pour sa part, pour la même année de référence, les chiffres du Comité aviseur de l'action communautaire autonome sont de 345 millions \$. Si ces données sont de bons indicateurs, cela voudrait dire que notre marge d'erreur est de moins de 10 %.

...mais précaire

Le financement des groupes communautaires est cependant précaire. Le tableau V montre le niveau ainsi que la proportion de financement récurrent selon les différents types de groupes. Les groupes de service à des populations spécifiques s'en tirent le mieux, avec 63 %. Mais pour les autres, c'est plus précaire (par exemple les groupes de défense de droits avec 45 % de financement récurrent). Comme on peut le constater les CPE sont « dans une catégorie à part » : voilà pourquoi nous les avons exclus de la présentation de plusieurs données.

TABLEAU V

GENRE DE GROUPE	Montant récurrent moyen	Part récurrente moyenne du financement total
Promotion/défense de droits	35 917 \$	45 %
Prévention	72 292 \$	52 %
Entraide	66 449 \$	49 %
Services à la population générale	58 435 \$	48 %
Services à des populations spécifiques	95 097 \$	63 %
CPE	508 256 \$	90 %

Une grande majorité des groupes a seulement autour de 50 % de leur financement qui est récurrent. Le reste est incertain.

Lorsqu'on demande aux groupes s'ils estiment avoir des difficultés au niveau financier, seulement 16 % disent ne pas avoir de difficultés. 40 % disent avoir de la difficulté au niveau de leur fonctionnement de base. 23 % disent qu'ils auraient besoin de financement d'appoint leur permettant de consolider leurs activités ou services. 21 % disent avoir de la difficulté à développer l'organisme.

TABLEAU VI

Niveau de difficulté de \$	Répartition (%)
Fonctionnement de base	41
Fonctionnement d'appoint	23
Fonctionnement de croissance	21
<i>Pas de difficulté</i>	15
Total	100

La précarité financière des groupes a des conséquences sur les groupes. Notamment, les groupes estiment, en moyenne, devoir consacrer 358 heures par année en recherche de financement. C'est 10 semaines de travail pour une personne à 35h/s!

Malgré la précarité du financement, la tarification des services demeure minimale.

5

Conclusion : les idées fortes de la recherche et certains défis du communautaire

Les groupes communautaires au Québec démontrent bien leur **ancrage et présence dans le milieu local**, par

- leurs **membres**;
- leurs **pratiques démocratiques**;
- leurs **bénévoles**;
- les personnes profitant des **activités** ou **services**;
- leurs **assises territoriales**;
- leurs **liens** qu'ils entretiennent avec d'autres organisations du milieu.

« L'ancrage des groupes communautaires a dès lors comme résultats la densification et la dynamisation du tissu local en vue du développement socioéconomique de leurs milieux d'appartenance... »⁵

Les **services** ou **activités** au sein des groupes communautaires sont :

- **ouverts** et **accessibles**;
- axés sur l'intervention en **amont des problématiques** (prévention et approche globale);
- **très variés** au sein même des groupes, malgré une apparente spécialisation;
- **complémentaires** d'un groupe à l'autre;
- destinés prioritairement aux **populations appauvries**;
- **axés sur l'individu** et son accompagnement tout au long du processus.

Les **travailleuses** et **travailleurs** du communautaire sont :

- majoritairement des **femmes**;
- de plus en plus **jeunes**;
- de plus en plus **instruits**;
- plus du quart sur des **programmes d'employabilité**;
- **sous-payés** et bénéficient peu d'avantages sociaux tels que la retraite.

Les défis sont donc considérables particulièrement ceux touchant le **roulement du personnel**. Les besoins entourant **l'accueil et la formation** du personnel sont énormes.

Le communautaire, c'est un **réinvestissement majeur dans les économies locales**.

Mais le financement du communautaire demeure **insuffisant et précaire**. Une stabilisation du financement gouvernemental est nécessaire pour assurer la pérennité du milieu.

La lutte pour la connaissance et la reconnaissance du communautaire demeure un enjeu pour les années à venir.

5) Citation de la recherche originale. Carole TARDIF, 2003, p. 31.



Méthodologie de l'étude et partenaires

Ce document s'inspire d'une étude pilotée par la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC), sous la coordination de Pierre Ducasse. Le titre de l'étude était « Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional ». Le rapport final a été rédigé par Carole Tardif, géographe et étudiante au doctorat en études urbaines à l'UQAM; elle a aussi effectué la compilation et l'analyse des données. Quelques professeurs d'université ont supervisé l'ensemble des étapes de la recherche : Juan-Luis Klein (UQAM), Pierre-André Tremblay (UQAC) et Marielle Tremblay (UQAC). Le rapport national de recherche a été produit grâce à une contribution financière du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), dans le Volet III. Des remerciements vont également à l'Alliance de recherches universités-communautés en économie sociale pour son soutien, particulièrement à Vincent Van Schendel et à Lucie Dumais.

Le contenu du rapport de recherche original est sous la responsabilité conjointe de son auteure, des partenaires et de la TNCDC. Cependant, le contenu du présent document est exclusivement sous la responsabilité de la TNCDC.

En tout, 282 groupes communautaires ont participé à l'enquête, provenant d'une diversité de régions et de réalités. L'année de référence se terminait le 31 mars 2001.

Certaines données ont été extrapolées, à partir des répondants à l'étude, pour l'ensemble du milieu communautaire au Québec. Ces données faisant l'objet d'une extrapolation sont identifiées par un astérisque (*). On présume ainsi de la présence de 3800 groupes communautaires au Québec. Dans certains cas, nous avons utilisé la médiane plutôt que la moyenne dans le calcul des extrapolations.

Certaines données présentées dans ce document ne l'étaient pas dans l'étude originale. Nous les avons obtenues en interrogeant la base de données disponible, et ce, avec l'aide de l'auteure de la recherche.

Notons également que l'étude porte sur les groupes communautaires de base et non sur les regroupements. On estime à près de 200 le nombre de regroupements nationaux, régionaux et locaux.

Prière de noter que, pour les sections 3 et 4, nous avons exclu les Centres à la petite enfance (CPE) des données (14 répondants dans l'étude). En effet, les CPE ont des ententes spécifiques avec le gouvernement qui viendraient biaiser significativement les données des groupes d'action communautaire autonome.

Les données sont parfois arrondies.

Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées. Un merci particulier aux CDC et à leurs groupes membres qui ont participé à l'étude. Votre participation a été essentielle.